

Réf: Dossier N° 142822

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « SOCIETE MINIERE DU NORD »

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON  
NIANGON NORD, Lot 29, Ilot 3

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15 septembre 2022 , et enregistrés au CEPICI le 16 septembre 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE MINIERE DU NORD »

Objet : Exploitation et exportation de manganèse, or, diamant et diverses ressources minières

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Cent Mille (100,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON  
NIANGON NORD, Lot 29, Ilot 3

Dirigeant(s) : M SYLLA YACOUBA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-05271 du 20/09/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°42673/GTCA/RC/2022 du 20/09/2022

